# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904



ARCHÉOLOGIE

HISTOIRE

GÉOGRAPHIE

PATRIMOINE

N° 97 - 2002 - Fasc. 2

## **SOMMAIRE** N° 97, 2002, 2

Renée BONY - Les établissements religieux à Vienne et à Saint Colombe	
Les prochains rendez-vous	31
Bulletin d'abonnement et d'adhésion	32

## BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

### REVUE TRIMESTRIELLE

publiée pour "répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiguités viennoises" (article premier des statuts de l'association).

Pour 2002 : montant de l'abonnement au bulletin		
Abonnement annuel normal	23	€
Retraités et étudiants	20	€
Abonnement de soutien	26	€
Prix de vente au numéro	6	€

Avis important: Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année, au moment du règlement d'un abonnement nouveau, seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Tout changement d'adresse doit être signalé au secrétaire.

Montant de l'adhésion à la Société \_\_\_\_\_\_\_ 3 €

#### Correspondance, abonnement et adhésion :

Société des "AMIS DE VIENNE"

Siège social : 3-5, Rue de la Table-Ronde, 38200 VIENNE

C.C.P. "Amis de Vienne" - LYON 185-71 J

Consultation ou renseignements au 04 74 53 39 29

En couverture : détail du tableau de J.B. Poncet, Orphée et Eurydice. Collection musées de Vienne. Cl. Roger Lauxerois

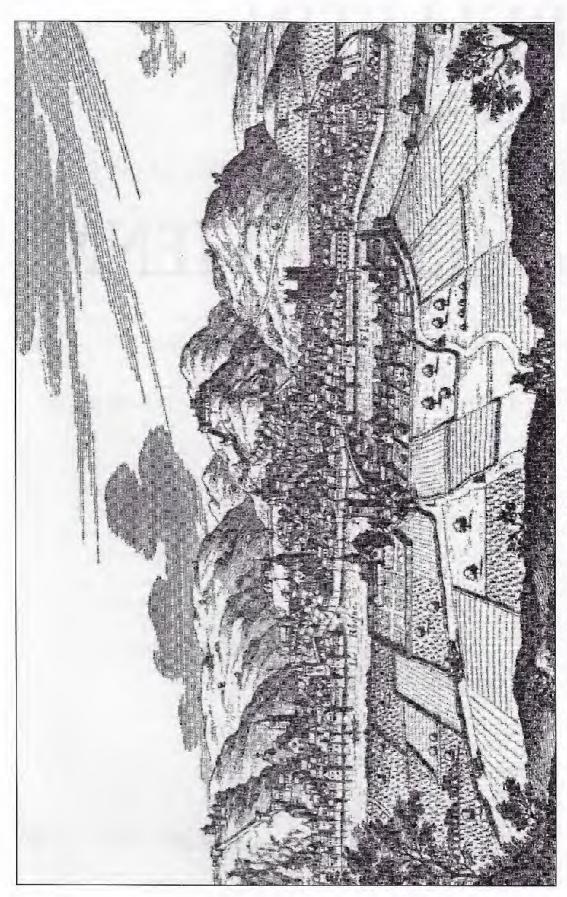
# BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

# AMIS DE VIENNE

N° 97 - 2002 - Fasc. 2



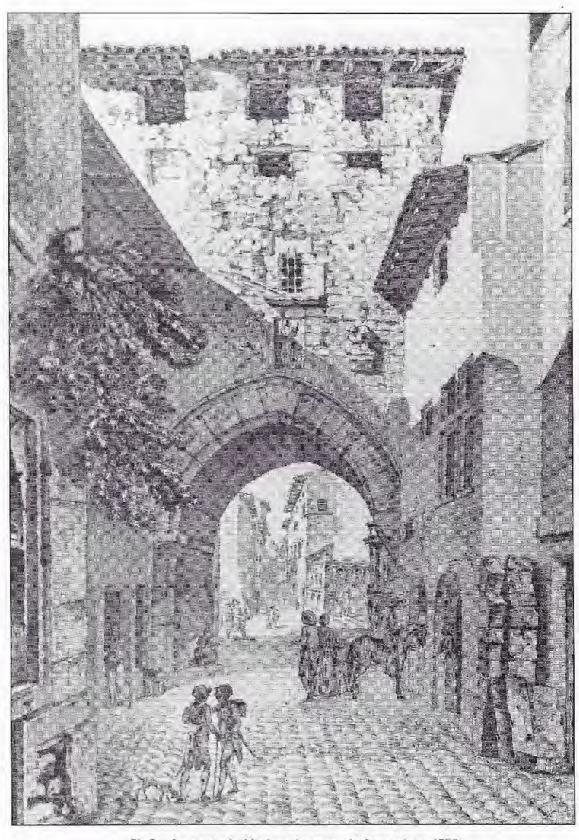
## Les établissements religieux à Vienne et à Sainte-Colombe\*

Le XVI° siècle commence dans une grande fièvre de reconstruction. Mais les guerres de Religion et le conflit de la Ligue appauvrissent Vienne et laissent nombre d'abbayes et de couvents dans un état pitoyable. Au XVII° siècle, le renouveau religieux est spectaculaire : l'influence du concile de Trente tenu en Italie de 1545 à 1563 se fait sentir ; des abbayes anciennes se réforment et pansent leurs blessures, de nouveaux ordres s'installent dans la ville bouleversant le visage urbain en quelques décennics. Trois types d'habitations coexistent durant deux siècles : la maison individuelle pour les chanoines, le couvent avec église, cloître et pièces communautaires, et les nouveaux couvents qui s'accommodent tant bien que mal des maisons achetées peu à peu (cl. n° 1).

Rappelons combien l'emprise religieuse augmente dès 1600 bien que déjà de nombreux établissements gèlent de grandes parcelles. Le quartier des Cloîtres ou quartier canonial de Saint-Maurice est certainement le cas le plus particulier : îl s'étend depuis la maison des Canaux à l'extérieur, au nord et le Rhônc ; l'Hôtel-Dieu - l'ancienne aumône Saint-Paul - est géré conjointement par les consuls, l'archevêque et les chanoines de Saint-Maurice ; l'archevêque occupe une grande parcelle à l'est de la cathédrale (cl. nº 1). Mais la juridiction du quartier des Cloîtres s'étend aussi à l'extérieur du mur protecteur sur les très nombreuses maisons dépendant de chapelles fondées dans la cathédrale : quelques-unes se regroupent au-devant de la porte de Bobe (rue J.-J. Rousseau) ; quelques maisons existent vers le pont du Rhône (place Pichat) ; de nombreuses maisons se succèdent rue Juiverie, dans le quartier de Fuissin. La Grande Rue<sup>1</sup> traverse le quartier des Cloîtres et le passage quotidien des laïes embarrasse les chanoines. Mais comment s'y opposer? Elle est non seulement le seul moyen de communication entre les quartiers nord et sud de la ville, mais aussi une portion de la grande route de Lyon à Avignon (cl. n° 2).

B.S.A.V., 97, 2002, 2

<sup>\*</sup> Voir le plan général des établissements et maisons religieuses aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pages 16 et 17. 1 - Actuellement la rue Boson.



Cl. 2 - La porte de Muriane (gravure de Lepagelet - 1790)

La porte de Muriane, dite aussi porte de Reminiscere, fermait au midi le cloître de l'église de Vienne. Elle était surmontée d'une tour carrée, dont le premier étage servait de prison au chapître et à l'officialité. Les trois ouvertures qui joignent le toit étaient sans doute à l'origine les créneaux de la tour. Entre la fenêtre harrée de fer et le sommet de l'arc, une sculpture antique et deux bas-reliefs du moyen-âge étaient engagés dans le parement : la première figurait un Silène barbu et chauve, les épaules couvertes d'une peau de bouc ; les deux autres représentaient un jongleur jouant de la vielle et dansant et une jongleuse l'accompagnant au son du tambourin.

## I - Les établissements d'origine médiévale

Les établissements médiévaux jouissent souvent d'un passé prestigieux, mais ils arrivent souvent bien affaiblis au XVII<sup>e</sup> siecle. Les secousses des guerres de Religion, avec leur lot de passages de soldats-soudards, de pillages et de destructions, n'ont fait qu'accentuer leur décadence qui commence avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Le système de commende permet au roi d'offrir telle ou telle abbaye à un de ses familiers et l'abbé devient un personnage lointain intéressé par le seul revenu de son abbaye. Depuis le concordat de Bologne (1516), les chanoines de cathédrale n'élisent plus leur évêque présenté par le roi ; la cohésion devient ainsi moins grande.

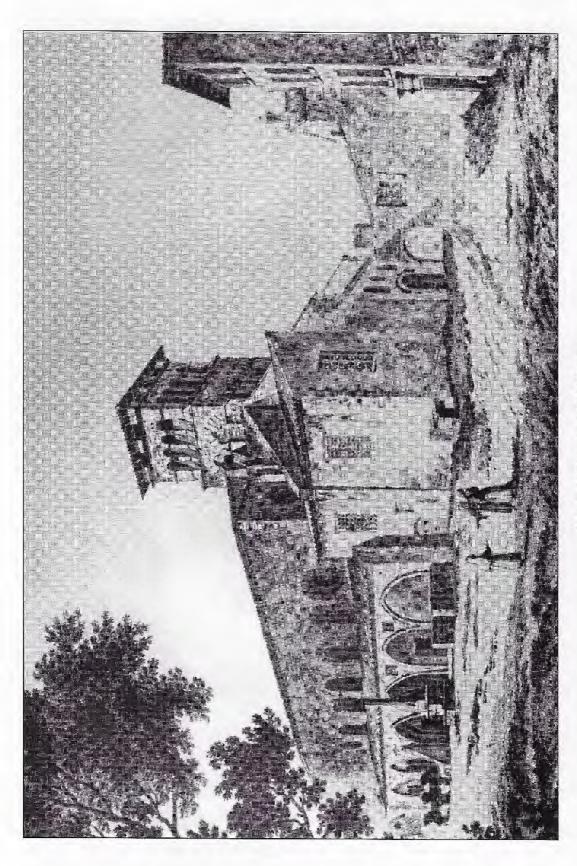
## 1 - Les abbayes

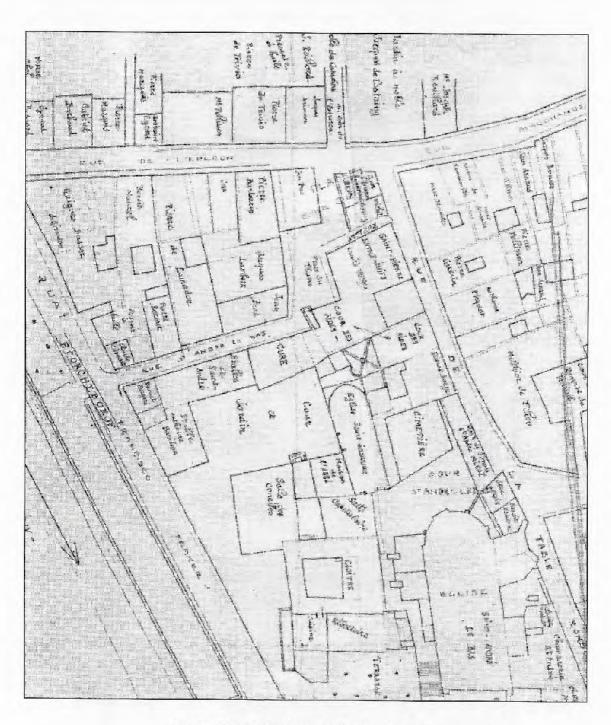
On comprend mieux la torpeur de l'abbaye de Saint-Pierre (cl. n° 3), au sud de Vienne, dans le quartier de Fuissin. Les moines bénédictins refusent de se plier à leur règle trop contraignante et préfèrent plus de liberté. Malgré l'opposition des consuls, la sécularisation est effective en 1616, les chanoines remplacent les moines. Mais le titre d'abbé est conservé car l'abbaye est une commende et ce système bâtard - chanoines et abbé - satisfait les deux parties. Le concile de Trente ne s'est pas attaqué au difficile problème des bénefices (revenus religieux), ce qui aurait obligé une refonte complète du financement des religieux.

La seconde abbaye viennoise qui périclite est l'abbaye Saint-André-le-Bas (cl. n° 4), près du centre ville. Si elle réussit à conserver son indépendance pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle, elle ne résiste pas aux attaques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le chapitre de Saint-Chef regarde avec envie cette abbaye moribonde ; depuis longtemps, ces messieurs s'ennuient dans leur campagne : "l'air insalubre" les indispose. Ils réussissent un coup de maître en s'emparant de l'abbaye en 1774-1775. Leur installation effective se fait peu après. Cependant, le nouveau chapitre de Saint-Chef et de Saint-André-le-Bas se trouve à l'étroit. La perte d'une partie de leur parcelle, pour la création d'une place au débouché du nouveau pont sur la Gère leur offre un argument supplémentaire. Ce chapitre réclame l'union avec l'autre chapitre de Saint-Pierre et, afin d'éviter une concurrence néfaste dans la ville, leur regroupement est accepté par le pape en 1777 et effectif en 1780. L'ancienne abbaye devient une succursale pour les chanoines.

#### 2 - Les autres établissements masculins

Les autres établissements masculins ont une existence moins mouvementée. La collégiale de Saint-Sévère, survit chichement de l'autre côté de la Gère, dans le quartier d'Arpot. A quelques pas, le prieuré de Saint-Martin vivote dans son propre quartier ; sa disparition se fait directement au XVIII<sup>e</sup> siècle : le jardin est d'abord laissé à une manufacture qui s'étend ensuite sur toute la parcelle. L'abbaye de Saint-Ferréol n'offre plus depuis déjà longtemps qu'un titre honorifique à l'un des chanoines de Saint-Maurice.





Cl. 4 - Plan de l'abbaye de Saint-André-le-Bas

#### 3 - Les établissements féminins

Quant aux établissements féminins, ils conservent une place indiscutable et - mieux que les hommes - les religieuses participent avec ferveur au renouveau religieux. Les familles nobles de Vienne et du Dauphiné envoient toujours leurs filles à l'abbaye de Saint-André-le-Haut (cl. n° 5), au pied de la colline de Pipet, et à Sainte-Colombe au prieuré de Notre-Dame. Les religieuses de Notre-Dame-des-Colombe installées à la limite du bourg de Sainte-Colombe préfèrent la sécurité tranquille de Vienne et émigrent vers le quartier Saint-Martin à la fin du XVI<sup>c</sup> siècle.

#### 4 - Les ordres mendiants

A la fin du Moyen Âge, les frères prêcheurs et mendiants qui s'adaptent, ne disparaissent pas. Les franciscains résistent aux épidémies de peste et à la Ligue et logent dans de vieux bâtiments à Sainte-Colombe depuis le milieu du XIIIe siècle. Soutenus par les Viennois très en colère, les cordeliers ne s'affilient pas à la nouvelle branche franciscaine réformée des recollets en 1619. Les dominicains ou jacobins logent depuis le XIVe siècle à côté de l'église Saint-Sévère (cl. n° 6). Les carmes, arrivés en 1394, agrandissent leur parcelle grâce à quelques achats au XVIe et XVIIe siècles, à quelques pas de la rue Marchande. Pouvons-nous réellement parler de la commanderie des Antonins, au nord de la ville, à l'extérieur des remparts? L'hôpital n'est plus qu'une ruine et il faut attendre la fin du XVIIe siècle avant d'assister à une renaissance spectaculaire.

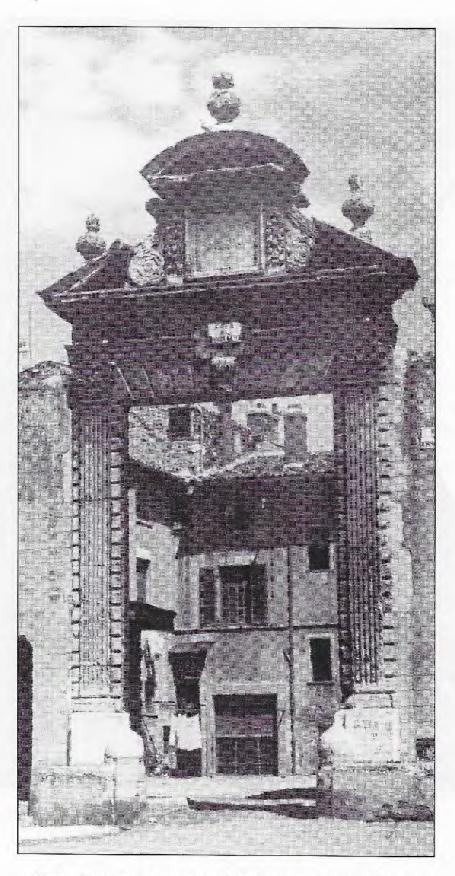
#### II - Les installations au XVIIc siècle

Cependant ce paysage religieux change brusquement au XVII<sup>e</sup> siècle. La force de la Contre-Réforme va secouer la ville pendant plusieurs décennies. Le siècle commence à peine et de nouveaux religieux demandent l'autorisation de s'établir : ce sont les capucins que les consuls accueillent dans la joie et qui, en 1600, aménagent dans un ancien palais en ruine offert par l'archevêque. La deuxième étape, en 1604, est l'arrivée tant désirée des jésuites pour lesquels les consuls bâtissent un grand collège.

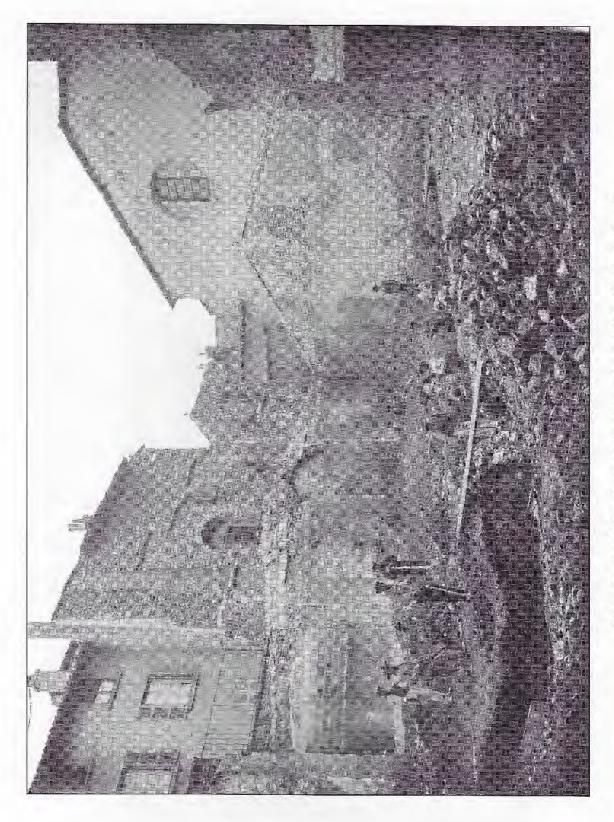
L'instruction n'est toutefois pas réservée aux seuls garçons ; l'éducation féminine est même vivement encouragée. Les sœurs de Sainte-Ursule bénéficient d'une généreuse donation en 1619 ; cependant elles ne s'installent véritablement dans la ville que trois ans plus tard : leur couvent s'élargit peu à peu entre le couvent des Carmes et l'abbaye de Saint-Andé-le-Haut.

Les sœurs de Saint-Bernard arrivent en 1630 ; elles choisissent le quartier de Cuvière et leur couvent finira par sc développer depuis la rue de Cuvière jusqu'à la place des Capucins.

Les sœurs de Notre-Dame-de-la-Visitation préfèrent Sainte-Colombe ; le couvent jouxte le couvent des cordeliers dès 1644. Deux ans plus tard, les sœurs de l'Annonciade ou sœurs célestes (célestes à cause de leur costume bleu) s'installent à Vienne, en face des Carmes.



Cl. 5 - Entrée de l'abbaye de Saint-André-le-Haut (Cl. A. de Vienne)



Ces femmes arrivées dans la première moitié du XVIIe siècle sont bien acceptées. En revanche la venue des religieux suscite un fort mécontentement : plainte larmoyante, réquisitoire consulaire n'atteignent pas les minimes qui, forts de l'appui royal, s'installent victorieusement en face de l'abbaye de Saint-Pierre en 1637<sup>2</sup>. Les dominicains réformés, quant à eux, bataillent plusieurs années, jusqu'en 1640, lorsque la famille de la Baume de Suze leur assure une solide assise financière et surtout leur offre une grande propriété au centre ville, sur la place de l'Hôtel de Ville.

Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le flot des nouveaux arrivants se tarit un peu et se fait aussi beaucoup plus discret. Les hospitalières de Saint-Joseph n'inquiètent nullement les consuls en 1668 : ces dames s'intéressent aux malades de l'Hôtel-Dieu, aux vieillards, aux enfants abandonnés et aux femmes de mœurs légères. En 1679, les sœurs de la Miséricorde pénètrent dans la ville discrètement<sup>3</sup>. L'année suivante, le séminaire est enfin élevé à l'extérieur sud de Vienne. Le siècle se termine lorsque les missionnaires de Saint-Joseph achètent à Sainte-Colombe le clos où logeaient jadis les religieuses de Notre-Dame-des-Colonnes.

#### III - Les établissements au XVIIIe siècle

Quand débute le XVIII<sup>e</sup> siècle, Vienne et Sainte-Colombe présentent un nouveau visage religieux. Ces établissements, majoritairement féminins, se rencontrent surtout dans les quartiers excentrés (Cuvière, hauteurs de Vienne, Fuissin, Sainte-Colombe), c'est-à-dire les quartiers où les jardins abondent encore, où les acquisitions se font avec le plus de facilité.

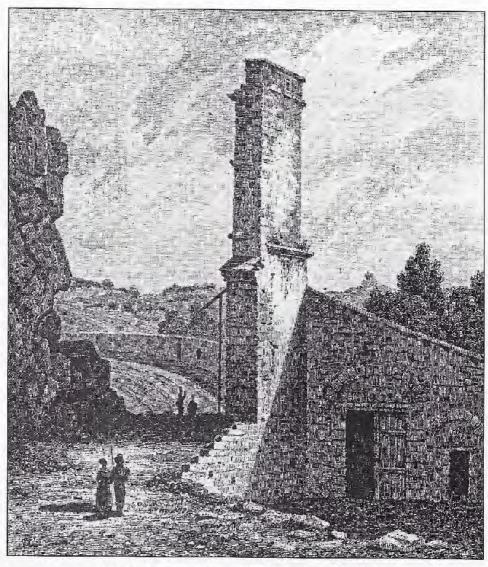
Cette présentation rapide permet déjà de souligner trois cas d'habitation bien différents : il y a d'abord le cas des chanoines viennois avec leurs maisons individuelles ; il y a aussi la rénovation des abbayes et des pricurés anciens ; il y a enfin les ordres nouvellement arrivés, hommes et femmes, qui s'installent peu à peu.

### 1 - Les chanoines de Saint-Sévère

Les chanoines viennois forment donc un groupe distinct et se singularisent par un habitat personnel. Laissons ces chanoines de Saint-Sévère (cl. nº 7), au nombre de cinq ; les renseignements les concernant sont d'une grande médiocrité. Ils se contentent de maisons mitoyennes adossées aux rochers de la Bâtie entre l'église et la rue de la Poterne ; ils disposent d'un bâtiment en commun, la maison de la Rectorie, qu'ils peuvent louer à des laïcs. C'est une grande maison de 83 toises en comptant le charnier qui borde le cimetière de Saint-Sévère sur trois côtés (nord, est, ouest).

3 - Elles s'installent place des Capucins (en face de la future institution Saint-Charles).

<sup>2 -</sup> Ils aménagent la maison de Poissieux, rue Boson, à l'emplacement de la rue de la République.



Cl. 7 - Les restes de l'église Saint-Sévère en 1655.

### 2 - Les chanoines de Saint-Maurice

Les chanoines de Saint-Maurice vivent dans des maisons plus vastes. A l'origine, aux XI°-XII° siècles, ils logeaient dans des bâtiments communautaires semblables à ceux des moines. Cette habitude, contraignante, est abandonnée dès le XIII° siècle. Toutefois ces bâtiments, dédaignés très tôt par les chanoines et plus tardivement par les collégiés, subsistent encore à l'époque moderne : le réfectoire et surtout le dortoir servent de grenier. Le chapitre accepte d'en laisser au doyen de Saint-Albin une petite partie afin d'agrandir la maison du doyenné. Ce grenier est aménagé en maison au début du XIX° siècle lorsque la mairie échange ce bâtiment contre la propriété des trois chapelles du petit cloître qui doivent être démolies afin de créer une place. Il longe la chapelle de Virieu (actuellement la chapelle Saint-Théodore).

Les chanoines présèrent la liberté que donnent des maisons individuelles. Mais depuis la réforme de la fin du XIV<sup>c</sup> siècle, on dénombre 20 chanoines pour seulement 12 maisons. Le partage devient inévitable. Ces maisons se regroupent essentiellement entre l'archevêché et la rue de Bourgogne. Il faut

y ajouter, hors de la protection du rempart du district des Cloîtres, la maison abbatiale de Saint-Ferréol, la maison du Palanin4 et la maison du Four5. Elles conservent des appellations spécifiques dont l'origine remonte au Moyen Âge lorsque des dynasties familiales, d'oncles à neveux se succédaient dans le même logis (Coindosé, Alaman, Clermont, Beauvoir). A l'époque moderne, on constate que la localisation de certaines de ces maisons (Beauvoir7 et Clermont) devient fixe. Théoriquement le règlement de 1385 prévoit que les biens de chaque chanoine, revenus et maison, seront partagés suivant la fonction et l'ancienneté des copartageants. Dès l'origine, les dérogations sont nombreuses ; la pratique accepte quelques entorses, l'attribution des maisons étant conditionnée par le pouvoir financier : aussi envisage-t-on de laisser certains biens à des chanoines riches capables d'entretenir et de supporter les frais de maisons et de terres. Dès le Moyen-Âge, il est fait obligation au chanoine d'accepter à sa table quelques membres collégiés, ce qui explique le nombre de chambres avec alcôve, avec cabinets dans les maisons canoniales modernes. Ainsi résout-on le difficile problème des 80 collégiés, clercs et prêtres, qui forment la seconde partie (impécunieuse) du chapitre de Saint-Maurice.

Plusieurs de ces maisons, le long de voies commerçantes vont subir quelques transformations au XVIIIe siècle avec un réaménagement de quelques pièces au rez-de-chaussée : ce sont des boutiques. Cette évolution n'est pas spécifique à Vienne et se retrouve dans d'autres chapitres cathédraux. La maison des Alamans8 transforme son "bas" en deux parties : l'une comprend une boutique et une cuisine séparées par des planches pour former deux petits cabinets ; le boutiquier peut ainsi loger sur place. La maison du Colombier9 compte trois boutiques dont l'une possède même son banc en maçonnerie, et une autre une cheminée. Une boulangerie avec un évier et un "magasin servant à tenir les fagots" complètent les installations qui rapportent quelques revenus supplémentaires. La maison de Beauvoir, voisinc, propose une boutique et son arrière-boutique chauffée et une petite chambre à l'étage pour le logement du boutiquier. De l'autre côté de l'entrée principale, il y a une petite boutique avec cheminée, surmontée d'une chambre et d'un grenier ; ces deux boutiques ouvrent sur la Grande Rue (rue de Bourgogne). Toutes les maisons canoniales ne souffrent pas de telles transformations bien qu'étant aussi avantageusement installées (maison du Four, maison Coindos ou maison abbatiale de Saint-Ferréol).

Un coup d'œil sur le parcellaire du milieu du XVIIe siècle dont une étude très attentive a permis de reconstituer le cadastre, pièce de base de toute recherche, montre combien ces maisons sont vastes et s'éclairent entre une cour et un jardin plus ou moins grand. Elles forment un bloc compact de grandes parcelles au centre ville, par rapport aux parcelles de dimensions variables des autres quartiers. Une petite visite peut seule nous permettre de

5 - La maison du four au 56-60 de la rue de Bourgogne.6 - La maison Coindos est au 93, rue de Bourgogne.

8 - La maison Alamans se trouve 14 rue J. Brenier.

<sup>4 -</sup> Côté sud de la cathédrale, dans le quartier de Fuissin.

<sup>7 -</sup> La maison de Beauvoir se trouve à l'angle de la rue de Bourgogne et de la rue J. Brenier.

<sup>9 -</sup> La maison du Colombier, rue de Bourgogne n'a pu être localisée avec précision..

percevoir le confort de ces maisons canoniales. La maison de Beauvoir à l'angle de la rue de Bourgogne et de la rue Joseph Brenier subsiste encore. En 1790, son locataire, le sieur de Barral, prévient les experts des biens nationaux qu'il a déboursé plus de 15000 livres de rénovation lorsqu'il s'installe vers 1750. Encore de nos jours, les boiseries de la grande salle, interrompues par une cheminée de pierre de style Louis XV, sont sculptées d'une série d'angelots ; la porte en menuiscrie garde encore les moulures caractéristiques de cette époque. C'était la plus belle pièce de la demeure et elle s'éclairait sur la cour et le jardin. Elle jouxtait d'autres pièces au rez-de-chaussée : chambre et deux cabinets, proche cuisine avec cheminée en bois à côté du "salon" (salle à manger) et une autre cuisine. Un escalier "à noyeau" (escalier à vis) conduit au premier étage où un vestibule permet la communication avec trois chambres et un petit cabinet dont la fenêtre possède un appui en fer forgé, et trois chambres côté rue de l'Hôpital (rue Joseph Brenier). Au second étage, maintenant aménagé en appartements, s'étendent deux vastes greniers. De chaque côté de la cour se regroupaient écurie, bûchers et remises. Il y a donc bien deux appartements possédant chacun cuisine, salon et chambres. La maison du Palanin<sup>10</sup> proposait aussi deux vastes appartements à chacun des deux locataires.

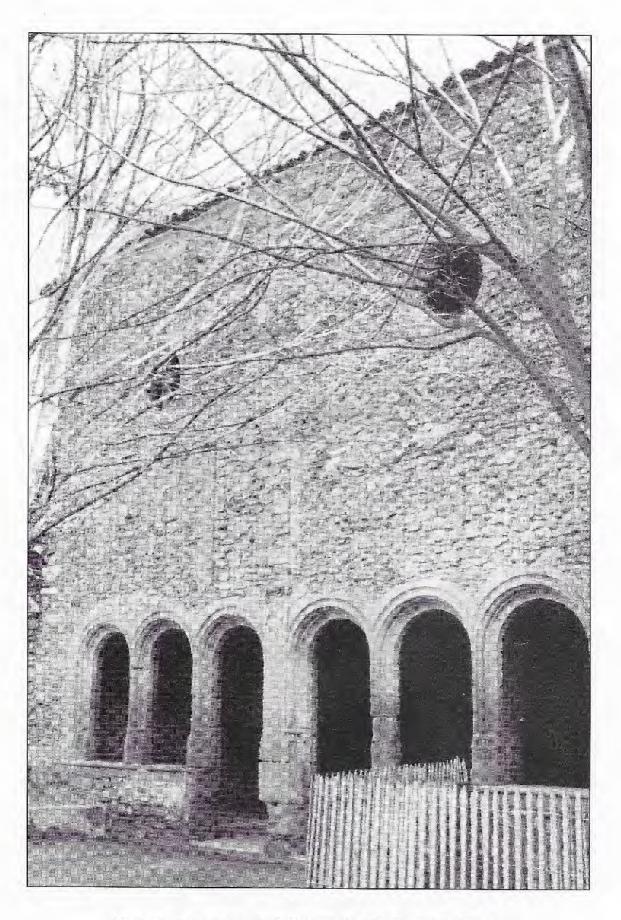
La maison abbatiale de Saint-Ferréol<sup>11</sup>, place du même nom, a subi un réalignement après l'incendic de 1918. Le bâtiment demeure presque intact. Marcel Paillaret rapporte que des pièces de monnaies avaient été trouvées lors de réparations au-dessus du linteau de la seconde fenêtre éclairant la tourelle côte nord-est, dont un écu de Charles II, duc de Savoie (1504-1553), ce qui permet de dater la maison du début du XVIe siècle. Ces informations correspondent à une analyse architecturale. A l'époque moderne, l'église Saint-Ferréol est détachée de l'abbaye, et vit sa propre histoire. L'entrée de la maison se fait sur la place. Les deux "membres bas" sont aujourd'hui occupés par la droguerie Paillaret. Un corps de bâtiment sépare la cour et le jardin : au rez-de-chaussée on note une salle carrée ayant servi vraisemblablement de salle à manger, un petit cabinet, un vestibule et une cuisine. Un escalier à vis relie les étages. Au premier étage deux portes ouvrent chacune sur une galerie, l'une vers deux chambres côté rue, l'autre vers d'autres chambres et un petit cabinet voûté encore sauvegardé. Au-dessus de ces pièces s'étendent trois greniers, et de vastes caves se trouvent sous tout le bâtiment. Un autre bâtiment regroupe "buyanderie", écuric, grenier à foin et hangar servant de bûcher. Dans le jardin "de jeunes arbres fruitiers nains" ont été plantés.

Il n'y a qu'une seule maison réservée à un supérieur : c'est la maison du doyen (actuellement cure de Saint-Maurice). A la veille de la Révolution, le doyen de Saint-Albin débourse des sommes importantes pour sa rénovation.

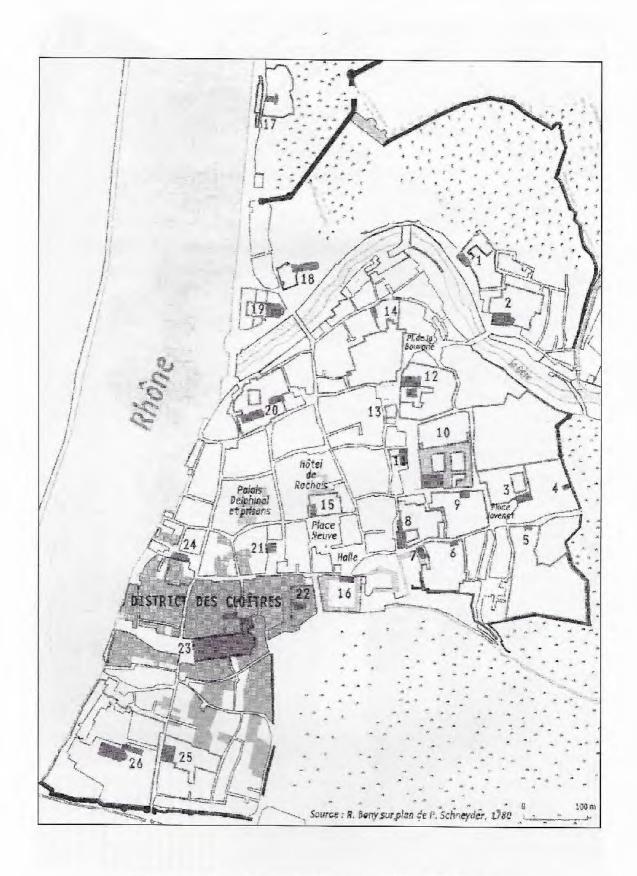
Les autres maisons du district des Cloîtres appartiennent à des chapelles fondées dans la cathédrale. Elles ont été offertes pour l'entretien des chapelles entre le XII<sup>c</sup> et le XIV<sup>c</sup> siècle essentiellement. Notons une particularité

10 - Côté sud de la cathédrale, dans le quartier de Fuissin.

<sup>11 -</sup> L'abbaye de Saint-Ferréol considérée comme un maision canoniale malgré son appellation.



Cl. 8 - Reste des bâtiments de l'abbaye de Saint-Pierre (Cl. Periolat).



Églises et maisons religieuses à Vienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, extrait de l'Atlas du patrimaine de l'Isère (sous la direction de Chantal Mazard).

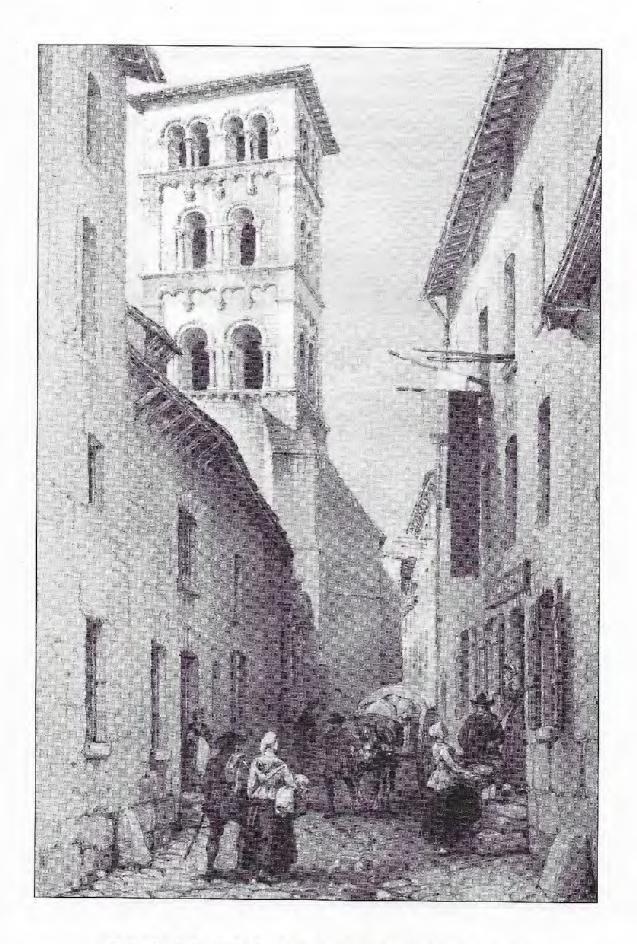
- 1. Couvent des Clarisses de Notre-Dame-des-Colonnes
- 2 . Prieuré Saint-Martin
- 3 . Abbaye de Saint-André-le-Haut
- 4 . Chapelle Saint-Michel
- 5. Maison des sœurs de Saint-Joseph
- 6. Couvent des Célestes
- 7. Hôpital des sœurs de la Charité
- 8. Couvent des Carmes
- 9. Couvent des Ursulines
- 10. Collège des Jésuites
- 11 . Confrérie des pénitents blancs
- 12 . Couvent des Capucins
- 13 . Couvent de la Miséricorde
- 14. Couvent des Bernardines
- 15 . Couvent des Dominicains réformés
- 16 . Hôtel-Dieu
- 17 . Commanderie des Antonins
- 18 . Église Saint-Sévère (chapitre des chanoines)
- 19 . Jacobins
- 20 . Abbaye Saint-André-le-Bas
- 21 . Église paroissiale Notre-Dame-de-la-Vic (temple d'Auguste et de Livie)
- 22 . Archevêché
- 23 . Cathédrale Saint-Maurice
- 24 . Abbaye Saint-Ferréol
- 25. Couvent des Minimes
- 26 . Abbaye Saint-Pierre

viennoise : le parcellaire au XVIIe siècle signale 62 maisons de chapellenie, nombre exceptionnellement élevé, car il n'y a en a guère plus d'une douzaine dans bien des cloîtres de cathédrales en France. Peu de ces maisons sont habitées par les recteurs de chapelles. Plusieurs servent au logement des prêtres et clercs qui constituent la seconde partic du chapitre (80 membres), et de quelques chanoines. Nombre de ces maisons, surtout celles situées à l'extérieur du rempart du district des Cloîtres, sont louées à des laïes qui peuvent, au XVIII<sup>e</sup> siècle seulement, aménager boucherie ou boulangerie. On trouve de luxucuses demeures comme la maison dépendant de la chapelle Sainte-Catherine, plus connue sous le nom de maison d'Uzès, avec ses nombreuses pièces, son jardin, sa cour et une écurie. La maison dépendant de la chapelle de Maguelonne, sur la place Saint-Maurice, est maintenant occupée par un hôtel et un restaurant bien connus des Viennois; la maison conserve un escalier à vis et un cabinet voûté transformé en une étonnante réception de l'hôtel. La galerie et son puits sont cachés dans le laboratoire qui s'étend sur l'ancienne cour. Mais bien des maisons ne disposent pas, sous l'Ancien Régime, de tant d'espace : nombre d'entre elles se contentent d'une pièce par étage.

Une de ces maisons de chapellenie mérite une attention plus soutenue : l'ancienne maison de Maugiron entre la place Saint-Maurice et le Rhône ; elle revient au chapitre après la disparition de la famille. Elle s'éclaire largement sur un jardin-terrasse le long du fleuve, et entoure une cour centrale. Les pièces, souvent en enfilade, offrent un confort luxueux. Ne signale-t-on pas des cadres de tapisserie ? Il y a une chapelle particulière : seuls l'arche-vêque et le doyen du chapitre de Saint-Maurice peuvent s'enorgueillir d'une telle facilité. De même voit-on une pièce aménagée en bibliothèque, cas rare à Vienne.

#### 3 - Les chanoines de Saint-Pierre

Le troisième chapitre est, quant à lui, d'origine récente : c'est le chapitre de Saint-Pierre uni au XVIII<sup>c</sup> siècle au chapitre - récemment arrivé - de Saint-Chef. Notre regard sera rapide car nous avons déjà analysé les bouleversements apportés par cette sécularisation dans un article. La maison abbatiale s'adosse à la muraille urbaine, côté sud. L'entrée se fait côté Grande Rue (ruc Boson) et un portier habitant sur place surveille les allées et venues. La grande cour est plantée d'arbres et bordée d'un hangar pour le carrosse, de bûchers, d'un cellier. La maison abbatiale est presque toujours inoccupée sauf à la fin du XVIIe-début du XVIIIe siècle lorsque l'abbé Toussaint Rose y réside ; il apporte quelques modifications aux pièces du premier étage qui s'étend sur un niveau de caves : la cuisine a été partagée afin d'aménager une salle à manger. Plusieurs chambres donnent sur la cour et le jardin. Va-t-il prier dans l'ancienne chapelle qui se trouve à l'occident de la tourelle abritant l'escalier à vis ou présère-t-il emprunter le dortoir désaffecté, longer le résectoire détruit, descendre dans le cloître dont il ne subsiste que deux galeries et entrer dans l'église Saint-Pierre ? Il a pu passer près du préau de l'Institution Robin, ancienne salle du chapitre (cl. n° 8). L'abbé du XVIIIe siècle loue ce



Cl. 9 - Le clocher de l'église Saint-André-le-Bas,la rue de la Table-Ronde (au premier plan à gauche, la maison du chamarier appartenant aujourd'hui à la Société des Amis de Vienne).

bâtiment pour 200 livres aux chanoines lorsque ceux-ci manqueront de place ; il loue aussi le vaste jardin.

Les maisons canoniales, en majorité élevées au XVIIe siècle, entourent le cimetière au nord de la cathédrale<sup>12</sup> (cimetière abandonné après 1718). Les maisons le long du Rhône possèdent un jardin-terrasse. Toutes n'offrent pas un confort similaire : aussi constate-t-on quelques déménagements à la mort d'un vieux chanoine. Les dépenses lourdes sont à la charge du chapitre (cheminée, poutre...).

## III - L'évolution et les transformations des établissements religieux

### 1 - L'abbaye de Saint-André-le-Bas

Ces maisons suffisent largement à la vie de vingt chanoines. Mais la situation change brusquement lorsqu'apparaît le chapitre de Saint-Chef. Que décider si ce n'est de conserver les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-André-le-Bas déjà victorieusement accaparés quelques années plus tôt? Ces messieurs laissent l'églisc abbatiale aux paroissiens et conservent le reste. Mais leur espace vital est considérablement réduit après la vente forcée d'une belle parcelle avec, entre autres, la maison du prieur : ce terrain doit servir à la création d'une place au débouché du nouveau pont enjambant la Gère. Il y a encore la maison du chamarier (appartenant à la Société des Amis de Vienne), rue de la Table-Ronde, rénovée au XVIIe puis au XVIIIe siècle (cl. nº 9), ou la maison près de la façade de l'église. Les bâtiments monastiques partagés par un cloître à un étage dont ne subsiste que le rez-de-chaussée, sont dans un pitoyable état de délabrement. La maison abbatiale ne correspond guère au goût du nouveau doyen, monsieur de Rachais. Le chapitre lui refuse une nouvelle construction trop coûteuse, tout en lui accordant le droit de refaire la façade menaçant ruine. Des ouvriers démolissent cette façade sans étayer suffisamment les planchers qui s'écroulent! Que faire sinon reconstruire ? Le doyen loge ainsi dans un bâtiment presque neuf quand éclate la Révolution. La cuisine, l'évier et le cabinet pour domestique s'éclairent de fenêtres à croisées. Mais le salon de compagnie plafonné, parqueté, chauffé et la chambre sont dans le bâtiment moderne. L'escalier dans le vestibule "dallé en losange" conduit aux chambres du premier étage, qui ont un cabinet et une cheminée individuelle, dont l'une en "marbre tourné" (sculpté), éléments de modernité et de confort.

L'abbaye de Saint-André-le-Bas, devient une annexe de Saint-Pierre. Cependant le nombre de maisons dignes du rang des chanoines demeure insuffisant et ces messieurs réfléchissent à la possibilité de réaménager le couvent des Minimes qu'ils viennent d'acquérir après le départ du dernier religieux. Faute d'argent, cette décision n'est pas mise à exécution.

<sup>12 -</sup> Le cimetière se trouve entre la porte septentrionale et la maison construite entre le parvis et la rue Tony Zacharie.

## 2 - L'abbaye de Saint-André-le-Haut

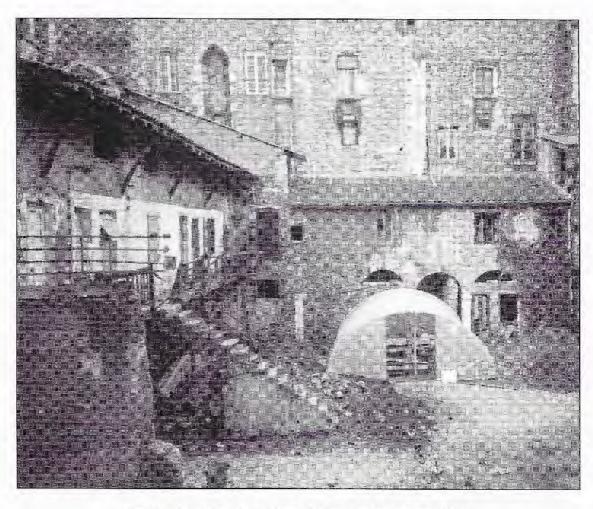
Tous les établissements religieux fondés au Moyen-Âge ne vivent pas de telles transformations. L'influence spirituelle de la réforme tridentine aboutit souvent à une modification du comportement et à une règle de vie beaucoup plus stricte. L'exemple le plus spectaculaire est certainement celui de l'abbaye de Saint-André-le-Haut qui n'accueille que des filles nobles. Ces dames vont montrer tout au long du XVIIIe siècle un dynamisme étonnant. Non seulement, elles se lancent dans la reconstruction de leur abbaye, mais encore elles acquièrent de nouveaux domaines fonciers, tout en rachetant les moulins sur la Gère en 1665, moulins perdus au XVe siècle. Toutefois avant de montrer une telle vitalité, elles souhaitent consolider leur église abbatiale partagée avec les paroissiens ; elles en profitent pour se décharger de cette dépense sur les paroissiens qui paient selon l'importance de leurs biens dans la paroisse. De la fin du XVIe siècle date certainenent cette porte, place Jouvenet, avec ses pilastres surmontés de chapiteaux corinthiens soutenant un entablement protégé par une corniche un peu brisée.

De quand date la reconstruction de l'abbaye? Ecoutons l'historien Charvet; "led. monastère . . . avoit été entièrement ruiné par les hérétiques". L'abbesse de Villars "augmenta le nombre des professes, fort diminué par le malheur des temps, & leurs dots furent employées à la nouvelle construction; l'abbatiale et le monastère furent achevés en 1622"<sup>13</sup>. Les bâtiments sont-ils terminés lorsqu' "elles embrassèrent absolument en 1628 avec de nouvelles constitutions sur la règle de Saint-Benoît"?<sup>14</sup>. En 1769, elles notent que ce "ne fut que par une grande économie et quelques secours que leur procurèrent les archevêques de Vienne qu'on rétablit les bâtiments de ce monastère, en les adoptant en lieux réguliers propres à la clôture"<sup>15</sup>. Il semble qu'elles cherchent encore d'autres moyens de financement : elles laissent à un laïc quatre terriers et éprouvent d'énormes difficultés à les récupérer de nouveau, dès 1634 ; un arrêt de la Cour, le 7 septembre 1663 somme le sieur Vaugelet de les restituer.

La date de 1622-1628 peut être retenue avec certitude car ce n'est qu'après 1634 que les dames dépensent de l'argent pour d'autres achats (cl. n° 10). Malgré des transformations importantes depuis le XIX° siècle, on reconnaît très bien le plan d'origine. A côté de la porte monumentale élevée dans la deuxième moitié du XVII° siècle et fermée par un portail de fer, se dressait le parloir. La première cour n'a pas été réduite par des remises récentes. Côté sud, on reconnaît encore les arcades des écuries ; côté ouest, il y avait une série de bûchers et de remises. Côté nord logeait l'abbesse : au rez-de-chaussée, de nouvelles remises et un escalier qui conduisait à son appartement ouvert sur la cour et le jardin. Une large porte cochère est surmontée d'un tableau sculpté. Entre les pilastres cannelés et les volutes y avait-il une inscription ? C'est un décor qui contraste avec la sobriété de l'architecture. Le couloir aboutit à un cloître de plan rectangulaire irrégulier. Une des quatre

<sup>13 -</sup> Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-haut de Vienne p 40 et 139. 14 - AN : S 7550

<sup>15 -</sup> AN : \$ 7550



Cl. 10 - Le cloître de l'abbaye de Saint-André-le-haut (1998).

galeries courait le long de l'église. D'après l'expertise mesurée du 16 pluviose an 7, la largeur des galeries est de 3,6 m y compris l'épaisseur des piliers. Deux escaliers, dont l'un intact avec ses deux volés parallèles séparées par un un noyau, conduisent à l'étage : "le Dessus dud. cloître forme savoir aux faces des couchant et nord des cellules et à celles des midi et levant des Corridors". Il n'y a donc des cellules pour les dix-sept religieuses que sur deux côtés du cloître et un corridor longe l'église. Les bâtiments communs (réfectoire, cuisine), regroupés dans l'aile occidentale du cloître, ouvrent sur une petite cour arrière.

Avait-on rasé complètement l'ancienne abbaye? Il y a réutilisation de murs : dans les anciennes écuries (garage), un encadrement mouluré a été conservé ; la voûte d'un passage entre la première cour et l'ancien jardin gardait les traces d'un réaménagement. La pierre est employée avec parcimonie (clef de voûte, piliers du cloître) ; c'est du choin, un calcaire dur utilisé à Vienne à partir du règne de Henri IV, plus difficile à tailler que la molasse, mais s'effritant moins avec les années. Si les pilliers du cloître paraissent solides avec leur chapiteau rectangulaire, avec des bases épaisses, ils sont sans élégance. Les arcades sont en briques ce qui prouve que la reconstruction s'effectue avec la plus grande économie.

### 3 - Le couvent des Carmes

A la même époque, un second chantier religieux important débute à Vienne : le couvent des Carmes. Les religieux se préoccupent toutefois d'abord de leur église, comme les bénédictines de Saint-André-le-Haut.

D'après les comptes de l'année 1572, "au mois de septembre auquels temps nos pères commencèrent a faire rebatir l'Eglise et nous trouvons des dépenses jusqu'en 1585". Non seulement l'église est consolidée, mais le clocher est "garny de cloche", une chaire à prêcher, des ornements s'additionnent aux frais de la construction 16.

"Le couvent a este Rebasti environ le mesme temps que l'Eglise, on commensa environ l'année 1575 au mois de juillet et ce trouve dans nos livres de compte dudit temps et jusques en l'années 1581". Ce texte du XVIIe siècle oublie que la campagne de reconstruction perdure jusqu'en 1626 : "le cloître a este parachevé par la pieté et aumounes des Catholiques en l'année 1626 ainsi que le porte l'inscriction qu'est dans led. cloistre proche la porte par ou l'on rentre dans l'Eglise". Cette inscription accueille toujours les visiteurs au même endroit. Des rénovations récentes ont caché les briques. En effet, les galeries du cloître, piliers, arcades, voûte, sont exclusivement en brique. C'est la première fois que la brique est employée à une si grande échelle et remplace complètement la pierre.

Sous la galerie nord conservée on voyait encore, il y a quelques années, la fontaine qui apportait l'eau courante aux carmes. Cette eau a été bien insuffisante lorsque se déclare en 1740 un incendie dévastateur qui apeure tout le quartier. Si ni église, ni cloître ne sont touchés, il faut refaire le logement. L'argent manque cruellement : aussi décide-t-on la fusion du couvent des carmes de Vienne et du couvent des carmes de Pinet-Eyzin. Ce dernier apporte deux beaux domaines fonciers qui s'ajoutent aux quelques rares parcelles des Viennois. On réduit le nombre des frères à Vienne, et des emprunts sont faits auprès de couvents qui ont quelques économies à placer.

Il y a plusieurs projets de reconstructions. Les archives départementales de Grenoble conservent trois projets montrés lors d'une exposition à Vienne au cloître de Saint-André-le-Bas (1989). Le plus complexe montre un bâtiment avec trois ailes. Le second projet présente aussi une cour intérieure entourée par deux ailes, mais sans l'aile se développant côté jardin. Le projet accepté par les carmes est moins ambitieux : une seule aile est reconstruite et le nombre des chambres est plus réduit. Au rez-de-chaussée sont situés le réfectoire, la cuisinc et une souillarde.

En 1790, le potager possède cinq "fourneaux neufs". L'escalier rampe sur rampe s'adosse au clocher ; le palier s'élargit vers un couloir et aboutit à un escalier à vis en bois, certainement un vestige de l'ancien couvent. Le plan des quatre chambres au premier étage ne ressemble pas exactement aux quatre chambres du second étage, mais chaque carme possède sa propre cellule. Les latrines sont rejetées au dernier niveau. Il convient encore de signaler deux

<sup>16 - (</sup>A D I: 3 II 170, fol. 9)

chambres qui ouvrent sur le jardin. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le bâtiment entre le cloître et la cour présente un aspect similaire, à peine peut-on remarquer la modification du décor des fenêtres et l'aménagement du clocher en pièces.

Ce couvent offre un double intérêt : son architecture certes, mais aussi ses maisons de location jouxtant le couvent. Les carmes ne sont pas les seuls à essayer de rentabiliser une partie de leur parcelle urbaine. Ce type de revenus immobiliers a une importance plus ou moins grande suivant les établissements religieux. Pour les ordres mendiants, ces revenus sont loin d'être secondaires. Même l'abbaye de Saint-André-le-Haut se procure quelques livres en louant des maisons. Pour les ursulines, l'argent retiré des quelques masures louées rue de la Charité n'atteint pas une grande somme. Quel bourgeois accepterait de loger dans une pièce au rez-de-chaussée et une autre à l'étage ? Le loyer reste médiocre, mais le confort l'est également ! En revanche pour les frères prêcheurs ou mendiants installés au Moyen Âge, c'est une part de revenus non négligeable et ils s'intéressent à l'état des maisons. Les carmes possèdent plusieurs maisons rue de la Charité ou rue des Carmes. L'une d'elles conserve toujours le blason des carmes, au-dessus de la porte cochère. Les maisons "rue de Pipet" (rue de la Charité) ont un plan similaire : boutique au rez-de-chaussée ou cuisine que l'on peut transformer aisément en boutique ("petit bas servant de cuisine ou de boutique"), chambre à l'étage à laquelle on accède par un escalier en bois chancelant. Les loyers n'excèdent pas 50 livres par an. La maison rue des Carmes comprend un étage supplémentaire et a été reconstruite quelques décennies avant la Révolution.

## 4 - Le prieuré de Notre-Dame à Sainte-Colombe

Le prieuré de Notre-Dame à Sainte-Colombe loue aussi deux maisons, la maison du port et la maison du Pater, côté port. Ces maisons s'incrustent dans l'enclos. Les dames bénédictines ne négligent ainsi aucune rentrée d'argent ; elles en ont d'autant plus besoin qu'elles veulent aussi rénover leur couvent. Les religieuses montrent une vitalité aussi encourageante que les bénédictines de Saint-André-le-Haut. Grâce à une grande économie, rénovation du bâtiment et développement du patrimoine foncier leur permettent de laisser à leurs héritières du XVIII<sup>e</sup> siècle un établissement transformé. Hélas, ce souci semble oublié par la suite et les livres de comptes laissent entrevoir un déficit chronique dans les dernières décennies de l'Ancien Régime.

Le couvent a été restauré récemment. Toutefois, la porte d'entrée principale rappelle fièrement aux passants le luxe d'antan : elle est intacte avec ses jambages et linteau ornés de pierre taillée en bossage ; le fronton curviligne surmonte la porte ; les armoiries du tympan ont été bûchées. On entre dans une première cour qu'un haut mur sépare d'une autre cour, celles des maisons louées. La porte principale qui signale l'entrée vers le prieuré est large et surmontée d'un morceau d'entablement ; l'encadrement de la porte au fond du petit passage n'est pas en choin mais en molasse ; le linteau est surmonté d'une large pierre ornée d'une petite inscription. On arrive dans une

autre cour qui s'étend jusqu'à l'église. Sous l'Ancien Régime, il y a à cet endroit un cloître formé de trois galeries (nord, est et partie sud contre l'église). Un escalier étroit monte vers les cellules de l'étage. Il y a aussi un passage vers la terrasse et le jardin sur le Rhône.

La quinzaine de bénédictines vit au large dans ce bâtiment qu'elles se contentent de restaurer. Les deux problèmes majeurs soulevant bien des difficultés restent le mur de soutènement régulièrement saccagé par le Rhône et le chemin méridional où passent les chevaux de halage qui endommagent leur bâtiment.

## 5 - Le couvent des Jacobins

Comme les bénédictines de Notre-Dame, les jacobins ne reconstruisent pas entièrement leur couvent et se satisfont de quelques améliorations. Naturellement, leurs premiers efforts se concentrent sur leur église, ce qui ne va pas sans mal car les consuls refusent de les voir reprendre l'ancien alignement. Ce conflit détériore leurs rapports entre 1584 et 1596, date à laquelle un accord les réconcilie: la minuscule place de la Pêcherie au débouché du pont de Gère de 1544 est préservée. Les jacobins s'attaquent ensuite à leur logement. Ils avaient déjà essayé de relever quelques bâtiments ruinés en 1562. Ils avaient vendu à Nicolas et Pierre Nardoin un petit espace pour cent florins le 11 août 1563, à la condition expresse que ceux-ci réparent la cuisine. Travail illusoire car le passage huguenot d'octobre 1567 les replonge dans l'embarras et les oblige à la vente d'un pressoir racheté en 1587. Et ils sont obligés de se défaire d'une large parcelle de terrain (jardin et magasin) lorsqu'est décidée la construction d'un quai du Rhône qui empiète sur l'enclos en 1767. Le logement des frères est heureusement préservé. Déjà avant les guerres de Religion, grande salle, réfectoire et cuisine se trouvaient à l'oucst d'un cloître. La réédification se fait au même emplacement. Les trois caves décrites en 1791 paraissaient intactes en 1983 quand elles ont été détruites : dans l'une, il y avait un "puits et de l'eau de bonne qualité" ; dans une autre cave on voyait un ratelier et le mur ouest gardait les traces de remaniements importants (bouchage de fenêtres et des portes). Le surhaussement du sol s'explique par la construction de ce quai du Rhône, le rez-de-chaussée devenu inutilisable, se transformant en caves. L'escalier en pierre qui montait précédemment au premier étage conduit mainteant au nouveau rez-de-chaussée, de plain-pied avec le nouveau quai. Il se compose de sept pièces éclairées par des croisées (fenêtres à mencau) ; l'une est une cuisine, une autre une salle à manger "entourée d'un lambris en menuiserie"...

Le cloître, partie "cadete (dallé) et le surplus carrelé" sépare appartements et église. "Sur toute la partie des cloîtres, il existe de mauvais corridor en bois formant des greniers éclairés par des larmiers ayant vue sur la cour desdits cloîtres". Le cloître des jacobins est à un étage, comme le cloître de Saint-André-le-Bas. Une porte, dans l'angle nord-est, prouvait encore, avant 1983, la réalité de ce second niveau. "A l'extrémité du corridor du cotté du midy et sur la partie de la sacristie de l'église, il y a un appartement carrelé servant de bibliothèque".

Au XVIIIe siècle, les jacobins louent les galeries inférieures du cloître à différents particuliers et même le préau devenu jardin rapporte quelques livres. Les deux magasins, au sud, servant de grenier à sel sont de meilleure rentabilité. Deux maisons au nord, accolées au couvent rapportent aussi un peu d'argent, dont la maison au 8 du port de l'Écu. D'acquisition récente (entre 1646 et 1699) elle a "un portal pour aller à l'église". L'étroite façade est toujours partagée par deux entrées : l'une surmontée d'un arc en anse de panier sert d'entrée à un locataire, l'autre rectangulaire est surmontée d'un haut entablement sur lequel s'appuie une niche. Le jambage du milieu est commun aux deux ouvertures.

#### 6 - La commanderie des Antonins

A quelques mètres au nord des jacobins, la commanderie des Antonins aurait pu disparaître. En 1584, il est fait seulement mention d'une église et d'un cimetière. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'état des bâtiments est déplorable et l'inventaire du 6 décembre 1612 offre la physionomie de bâtiments abandonnés ; il indique un "chazal" (ruine) de maison : le "chazal appelé vulgairement l'hospital" est "garni de deux murailles ausquelles il y a plusieurs trous du costé du Rhone" et "n'y a aucun couvert". Le procès verbal de la visite le 2 septembre 1655 montre les conséquences nouvelles de cette négligence : côté Rhône "il y a un jardin qui sauloit estre autrefois chazal", avec "un chazal de maison ruinée".

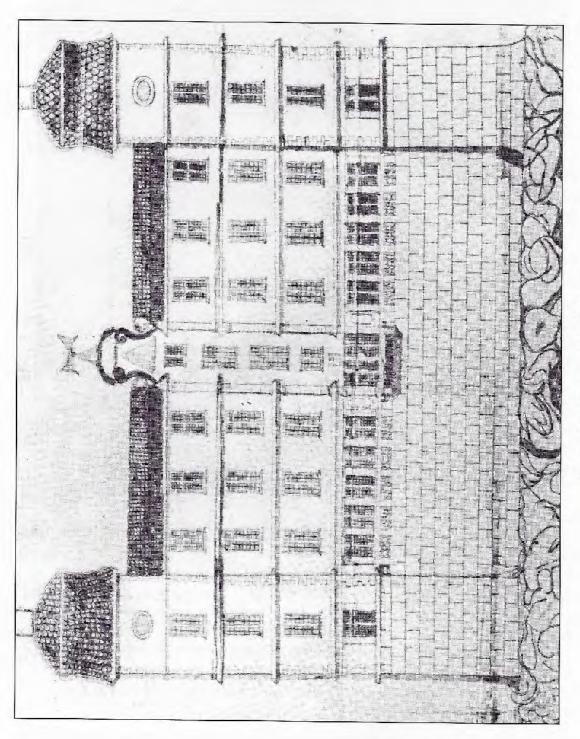
S'il y a rétablissement de bâtiment, c'est grâce à la donation généreuse du docteur François Nicollet, médecin de l'abbaye de Saint-Antoine-en-Viennois. La fondation définitive est datée du 14 juin 1681. L'argent facilite une reconstruction aisée. Le bienfaiteur assure aussi la survie future et ajoute quelques domaines fonciers supplémentaires.

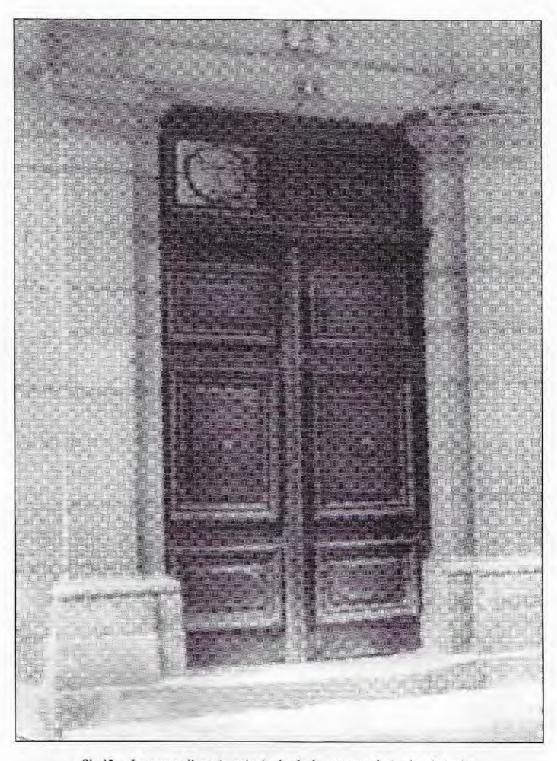
Combien ces travaux coûtent-ils ? Pour une fois la documentation est assez volumineuse<sup>17</sup>.

Autre élément rarissime, il existe un dessin de l'élévation de la façade côté Rhône (cl. nº 11). Le projet initial a été suivi dans les détails. De nos jours, le toit, surtout celui des pavillons, a été refait et le haut fronton décoré d'un grand T au-dessus des fenêtres de l'escalier a disparu ; la galerie a été en partie murée. La construction du quai du Rhône a écarté la maison du fleuve et l'a protégée contre ses débordements ; une porte a été ouverte après 1767 facilitant l'accès au quai.

L'ancienne église des antonins a été sacrifiée en grande partie lors de la construction d'une voie de chemin de fer en 1852 ; par ailleurs, la portion

<sup>17 -</sup> André Rivoire, maître-maçon, s'occupe de l'édification du corps du logis (coût total : 4563 livres 14 sols 8 deniers), des deux "pavillons" (corps de bâtiments latéraux ; coût : 9020 livres), de l'église (coût : 8600 livres) et de deux tourelles (avant-corps de l'église ; coût : 1700 livres). Jacques et Jacques Rozier, père et fils, architectes, reçoivent 2700 livres pour la charpente du "logis" (maison). Pierre Mont, tailleur de pierre à Saint-Germain-du-Mont-d'Or, fournit la pierre pour le logis et reçoit 5399 livres 12 sols. La construction totale, y compris les quittances pour serruriers, charpentiers, menuisiers, vitriers et sculpteurs, s'élève à 42953 livres 6 sols 8 deniers.





Cl. 12 - La porte d'entrée principale de la commanderie des Antonins.

sauvegardée de l'église est englobée dans une maison. Le plan géométral de Vienne de 1772 rappelle ses vastes dimensions. Le devis de l'église est signé le 27 juin 1685. L'église pouvait s'enorgueillir d'un "dome" (coupole) à l'intersection de la nef et du transept. Il était surmonté d'une lanterne en bois de chêne ; ces deux éléments étaient recouverts de "tuile plate plombée et vernissée". Sur le côté nord était aménégée l'infirmerie.

Le pas-de-porte est la seule partie conservée ; les tableaux gauche et droit sont identiques avec ce décor de niche curviligne ornée d'une coquille Saint-Jacques et flanquée de deux pilastres au fût lisse soutenant un fronton curviligne. Sous la tablette en relief de la niche, deux volutes emprisonnent des fleurs stylisées. La porte en menuiserie mérite une attention soutenue : elle est flanquée de deux pilastres qui se prolongent par un haut tailloir décoré d'un élément floral et qui soutiennent un entablement orné des denticules. Un cordon s'intercale entre les pilastres et la fermeture à deux vantaux ornés chacun de trois caissons dont le caisson central est le plus ornementé ; une fleur stylisée est sculptée dans chaque angle.

Deux avant-corps sont ajoutés. Le bas du mur est protégé par de grandes pierres. Précaution indispensable, car la rue de la Tuilerie reste jusque vers 1780 l'unique voie de passage. Les deux étages sont soulignés par un cordon. Un oculus ovale éclaire le troisième niveau. Un fronton curviligne interrompu s'orne de deux volutes séparées par un tableau ; il est souligné par une forte corniche en saillie. Sur l'avant-corps sud, la moitié du grand écusson est largement bûché.

Le porte d'entrée principale (cl. n° 12) de la commanderie donne sur la rue de la Tuilerie. La porte en menuiserie est moins ornementée que celle de l'église ; elle est à deux vantaux décorés chacun de trois caissons moulurés, celui du centre étant plus grand que les autres. Une colonnette engagée centrale sépare les deux rangs de caissons. La traverse d'imposte, fixe, est surmontée d'une imposte en bois et en ferronnerie (T des antonins entouré d'une couronne de seuilles).

La porte donne sur la cage d'escalier qui divise le bâtiment en deux. Les fenêtres, côté Rhône, éclairent le palier, et sont décalées par rapport aux fenêtres des pièces. Un pilastre plat, de chaque côté de la baie, souligne encore cette particularité. De même, le cordon qui court au niveau des planchers sert d'appui aux pilastres.

Les pièces sont nombreuses malgré la présence de seulement sept ou huit antonins. Après l'absorption de l'ordre des Antonins par l'ordre de Malte en 1776-77, la maison reste inhabitée jusqu'au moment où elle attire les regards des bernardines très à l'étroit dans un couvent qui doit subir un fort réalignement. Aussi la vente, en 1785, de cette vaste maison aux sœurs arranget-elle les intérêts de tout le monde. La somme globale de cette vente et des réparations s'élève à 40000 livres ; la maison évaluée à 25000 livres est payée comptant au moment de l'arrivée des lettres patentes<sup>18</sup>.

Suite dans les prochains numéros.

<sup>18 -</sup> Acceptation officielle du roi.

## Vienne et la Franc-Maçonnerie 1781-1947

Ces deux dates délimitent une tranche de vie de la cité, au cours de laquelle se manifeste la présence continue de la Franc-Maçonnerie, méconnue ou reconnue.

De la Vienne antique à la Vienne contemporaine, de Vienne la Sainte à Vienne la patriote, l'histoire de la ville a fait l'objet de très nombreuses publications. Des particularités professionnelles, sociales ou politiques, ont été étudiées au cours des temps. Jamais cependant, la Franc-Maçonnerie viennoisc n'a retenu l'attention des historiens. Elle constitue pourtant, l'une des plus anciennes associations de la ville. Créée en 1781, la première Loge, La Concorde, traverse les siècles et perdure aujourd'hui sous l'appellation de Concorde et Persévérance. Sa création et son évolution constituent le parfait reflet des mutations de la société. Les Francs-Maçons, témoins de leur temps, s'impliquent grandement dans la vic de la cité, sans qu'apparaisse, au grand jour, leur appartenance maçonnique. Certains portent des noms illustres que la mémoire collective a retenus. D'autres sont restés dans l'ombre malgré une existence vouée au servec de leurs concitoyens. Tous ont œuvré conformément aux préceptes de la Franc-Maçonnerie et selon leurs moyens propres. Au cours de plus d'un siècle et demi de présence continue à Vienne, la Franc-Maçonnerie a traversé quatre royautés, trois révolutions, deux empires, trois républiques et un état français. Elle en a connu les faveurs ou les tourments, sans que jamais elle ne "perde son âme" ou que l'adversité ne l'abatte.

Les Francs-Maçons ont activement contribué à l'histoire de la cité ; il convenait d'en témoigner.

## BON DE SOUSCRITPION

A envoyer avant le 15 juillet 2002

Un ouvrage de 480 pages environ dont 18 de photos. Format 16x24 ; couverture en quadrichromie

Prix spécial de souscription : 27 € TTC (frais d'expédition inclus)

Date de sortie de l'ouvrage : septembre 2002

Prix public en librairie : 30 € TTC

Je passe commande de ...... exemplaire(s) au 27 €, du livre de Aimé Imbert "Vienne et la Franc-Maçonnerie 1781-1947"

Je joins un chèque libellé à l'ordre des ÉDITIONS BELLIER 41, cours Richard Vitton 69003 LYON ou BP 3038 69394 LYON CEDEX 03 Tél. 04 72 36 31 67 / Fax 04 72 36 32 48

Nom:	Prénom:
Adresse:	***************************************
CP : Ville :	

## Les prochains rendez-vous

- Du 4 au 11 septembre : croisière sur le Danube. Le voyage est complet.
- 24-25 octobre : voyage à Martigny (Suisse) pour visiter l'exposition sur Berthe Morisot à la fondation Gianada.

Le départ, en car, est fixé le 24 octobre à 6 h. 45 devant la gare S.N.C.F. Déjeuner à Martigny, visite de l'exposition puis dîner et logement à Thonon.

Le 25 octobre, le matin, visite du château de Ripaille situé au bord du lac Léman. Ce château est l'ancienne demeure d'Amédée VIII, duc de Savoie. C'est un bâtiment d'une grande originalité avec ses tours alignées en façade. Son intérieur rénové sous l'influence de l'Art Nouveau rappelle qu'il fut une fastucuse demeure de maître au début du XX° siècle. Déjeuner à Yvoire et visite de cette cité. Le retour est prévu vers 19 h. 30.

Le prix est de 155 euro. Prière de se faire inscrire auprès d'Annick Seguin au 04 74 85 27 89 et de faire parvenir votre chèque libellé à l'ordre des Amis de Vienne, pour que l'inscription soit effective.

## ATTENTION !

#### TOUTES LES COTISATIONS-ABONNEMENTS COMMENCENT AU 1° JANVIER

Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).

Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître. Dès aujourd'hui, envoyez votre cotisation.

**MERCI** 

## POUR LES NOUVEAUX ABONNÉS FICHE DE COTISATION AVEC ABONNEMENT AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"

NOM :	Prénor	ns :	
Adresse (pour	l'envoi du bulletin par la Poste) :	*************	
Code postal	Ville		
	TARIF ABONNEMENT pour 2	002 :	
Ab	onnement normal	23 €	
Étı	idiants - Retraités	20 €	
Ab	onnement de soutien	26 €	
Tar	rif adhésion	3 €	П

A retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Lyon 185-71 J), à l'adresse du siège social : "Amis de Vienne" 3-5, Rue de la Table-Ronde - 38200 Vienne.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DES "AMIS DE VIENNE"

#### Président et Vice-Président d'Honneur :

Charles JAILLET - Charles FRÉCON

#### Comité de Patronage :

Benoit HELLY - Ingénieur d'études

Jacques LASFARGUES - Conservateur des musées de St-Romain-en-Gal/Vienne et de Lyon

Roger LAUXEROIS - Conservateur des musées de Vienne

Anne LE BOT - HELLY - Ingénieur d'études

Hugues SAVAY-GUERRAZ - Conservateur du patrimoine

#### BUREAU

Président : André HULLO

#### Vice-Présidents :

Paul BLANCHON Jean-François GRENOUILLER Marcel PAILLARET François RENAUD

Secrétaire général : Pierre GIRAUDO

Trésorier : Jacqueline BLANCHARI)

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean ARMANET
Claude DARPHIN
Jean GUEFFIER
Jean-François GUILLET
Hélène GUILLOT
Aimé IMBERT
Jean MELMOUX

Robert MOUSSIER Chrystel ORCEL Gilbert ROCHE Annick SEGUIN Jean SONDAZ Danièle THEVENET Jacquelyne TROUILLER

## COMITÉ DE LECTURE

Jean ARMANET, Paul BLANCHON, Pierre GIRAUDO, André HULLO, Roger LAUXEROIS, Jean MELMOUX, François RENAUD.

Le Comité de Lecture laisse aux auteurs des articles l'entière responsabilité des opinions émises.

Directeur de la publication : A. HULLO - C.P.P.A.P. N° 0103 G 80240 - I.S.S.N. 1148-8514 Association des Amis de Vienne : SIRET 414 716 969 00012 Imp. Dauphinoise, Vienne - Mai 2002



Publié avec le concours du Conseil Général de l'Isère des villes de Vienne, Villette-de-Vienne et Sainte-Colombe



